



ensemble pour l'unité !

Ensemble! 69 La Lettre

publication de L'APRES 69

Alliance pour la République Ecologique et Sociale
Métropole de Lyon et Rhône

contact : 69@l-apres.fr

@l.apres.69

apres_rhone

Sommaire

- 1 éditorial
- 2 Politique
- 3 Logement
- 4 Ecologie / Santé
- 5 Féminisme
- 6 Education Populaire
- 7 à Lyon ...
- 8-9 Pages des élu·es
- 10-11 Solidarité Internationale
- 11-12 Vie du mouvement

édito

Dans les rues et dans les urnes, le Nouveau Front Populaire maintenant !



La France populaire est en révolte. Bayrou et Macron ont voulu dissoudre le pacte social, après avoir dissous l'Assemblée en 2024. Bayrou a déguerpi de Matignon. On n'avait jamais vu cela : une victoire avant la lutte. La population a fait comprendre à Macron qu'il ne pouvait plus gouverner comme depuis 2017. Le 10 septembre, 250 000 personnes ont bloqué des transports, des usines, occupé la rue, les places publiques. Ce

fut un fourmillement, une volonté de prendre les choses en main. Pour dire que la politique appartient à tout le monde. Le peuple lui-même s'en empare. Il peut prendre le contrôle.

Ce n'était qu'un début : le 18 septembre, l'Intersyndicale nationale a appelé à une grande journée de lutte et de grève active. Et une nouvelle journée le 2 octobre, toujours dans l'unité ! En 2023, l'union syndicale avait mis 3 millions de personnes dans les rues. La « contre-réforme » de la retraite à 64 ans n'a jamais été votée. Grâce aux manœuvres institutionnelles, les gouvernements imposent des lois contraires aux aspirations de la majorité. C'en est trop ! Syndicats, associations, collectifs du Nouveau Front populaire, forces de gauche et écologistes, nous pouvons imposer une « rupture » et un autre gouvernement. Fédérons-nous !

L'Union est une force immense si les petites querelles sont mises de côté. Les syndicats sont loin d'être d'accord sur tout, mais ils ne s'insultent pas. 600 000 personnes ont déferlé à la Fête de l'Humanité les 13 et 14 septembre. « Unité » ont-elles scandé ! Les partis politiques du Nouveau Front populaire doivent se réunir de toute urgence. Leurs porte-paroles doivent former une équipe. Toutes et tous ensemble, imposons des mesures d'urgence : hausse du SMIC et tous les salaires, taxation des fortunes, Sécurité sociale étendue pour accéder à une alimentation de qualité, services publics gérés comme des biens communs. L'action populaire généralisée peut empêcher le patronat de gouverner avec le visage de Macron et barrer la route au Rassemblement national et aux clones inhumains du trumpisme.

Un autre gouvernement est possible si le peuple l'exige massivement : un gouvernement du Nouveau Front populaire.

Un numéro de transition pour notre Lettre 69

Un nouveau logo -d'ailleurs provisoire !- apparaît en Une de notre Lettre : cela traduit le passage à une nouvelle étape, avec la construction de l'ALLIANCE POUR LA REPUBLIQUE ECOLOGIQUE ET SOCIALE, entériné en juillet par des votes très majoritaires au sein de l'Association APRES d'une part, et du mouvement Ensemble! d'autre part. On lira en page 12 plus d'information à ce sujet. Cette Lettre, publiée régulièrement depuis 2014, ne va pas s'éteindre : elle a vocation au contraire à ouvrir son équipe de rédaction, à diversifier ses contenus, à toucher des publics plus larges. Sa forme actuelle, en version numérique comme en version papier, a vocation à être repensée au cours des prochains mois pour mieux répondre aux besoins actuels. Le numéro de ce mois est donc un numéro de transition.

En pages 11 et 12 : la construction de L'APRES nationalement et dans le Rhône

Ensemble! 69 La Lettre

Maison des Passages,
44 rue St Georges,
69005 LYON
contact :
69@l-apres.fr

Comité de rédaction :
Margot Backès-Marx,
Laurence Boffet, Roger
Champ, Armand Creus,
Denise Milbergue, Arnaud
Peyre, Jean-Philippe
Sechaud, Alain Touleron
Ont participé au numéro :
Laurent Bosetti, Sylvie
Frenillot, Marc Gïouse,
Thibaut Roche, Philippe Carry

Dans la Métropole de Lyon et le Rhône comme ailleurs, faire vivre le Nouveau Front Populaire !



Une invitation à une rencontre des organisations parties prenantes du NFP, le 8 octobre :

Bonjour,

Le 10 juin 2024 une dynamique a surgi : l'unité des gauches autour du programme du Nouveau Front Populaire. Avec le succès populaire et le mépris présidentiel que l'on connaît. Face à la crise de régime et l'urgence de la situation, le Parti socialiste, Les Écologistes, Debout, Génération.s et notre mouvement L'APRÈS ont dès le 2 juillet 2025 appelé à relancer cette dynamique. L'objectif ? Trouver un chemin vers de nouvelles victoires, municipales et présidentielles, qui ne pourront nous être volées. Les moyens ? En s'engageant à travailler un socle programmatique à partir de celui du NFP, et de l'apport de la société civile – syndicats, ONG, chercheurs.es, collectifs citoyens ... Combien de fois n'entendons-nous pas autour de nous : "quand allez-vous vous mettre d'accord sur une seule candidature commune ? ».

Face à la nouvelle provocation du Président MACRON, en nommant Sébastien LECORNU 1er Ministre, nous devons ancrer l'unité partout en France pour engager une dynamique populaire contre l'extrême droite, pour sauver les biens communs, la démocratie. La dynamique d'une gauche politique qui trace un chemin vers des victoires électorales, avec le mouvement syndical, avec les associations, et en soutien à la révolte citoyenne actuelle. Plus que jamais, l'heure est au rassemblement de la gauche sociale et écologique. Et seule cette unité autour du Nouveau Front Populaire peut représenter une alternative crédible à gauche. A nous de la faire vivre partout sur le territoire.

C'est la raison qui nous pousse à vous proposer une rencontre de façon à avoir un échange sur la situation locale, en lien avec la situation nationale.

Invitation adressée aux fédérations du Rhône de : Debout !, EELV Les Écologistes, Génération.S, LFI, Parti Communiste, Parti Socialiste, Voix Commune

Lyon, le 17 sept 2025

Pour L'Après Rhône, les membres du CEN :

Denise Milbergue, Laurence Boffet, Jean-Vincent Jéhanno

Forums Sociaux Antifascistes : une journée de conférences sur l'extrême droite le 18 octobre à Villeurbanne

Organisé par le collectif **FERMONS LES LOCAUX FASCISTES**

Samedi 18 octobre, le collectif Fermons les Locaux Fascistes organise à Villeurbanne une journée de tables-rondes autour des luttes contre l'extrême droite. L'évènement est intitulé Forums Sociaux Antifascistes. Pendant une journée, militant-es, chercheur-euses, journalistes, syndicalistes, associatifs et élu-es seront réuni-es au CCVA de Villeurbanne pour les Forums sociaux antifascistes. La journée se finira en musique avec plusieurs concerts.

Fermons les locaux fascistes est un collectif lyonnais, composé des syndicats, partis politiques, associations et collectifs suivants :

Action Justice Climat Lyon, Attac Rhône, CGT 69, CNT 69, FSU 69, France Insoumise Rhône, Génération EDR, Génération.s, NPA- l'Anticapitaliste Rhône, L'Après Rhône, Le Planning Familial 69, PCF 69, Parti de Gauche 69, Touche pas à mon pote, Solidaires Rhône, l'Union Etudiante, UCL Lyon, UNEF Lyon, USL 69.

Climat, Justive, Libertés : une marche des résistances à Lyon le 27 septembre

A Lyon Le 27 septembre, comme dans de nombreuses villes en France, la Marche des Résistances, s'est déroulée autour du mot d'ordre « Climat, Justice, Libertés ! ».

Initiée par une coalition d'organisations telles que Action Justice Climat, les Amis de la Terre, Attac, Greenpeace etc, et rejointe par des organisations féministes, et solidaires des peuples soumis à la guerre ou à la soumission, cette marche avait pour objectif de contrer l'offensive réactionnaire à l'œuvre, porter l'espoir d'un autre modèle de société et montrer que des alternatives justes, solidaires et écologiquement soutenables sont non seulement possibles, mais aussi indispensables.



Le logement social en question : critique et perspectives

Le congrès de l'USH (Union Sociale pour l'Habitat) qui vient de se tenir à Paris du 22 au 24 septembre a été lieu d'une critique assez franche en ce qui concerne l'aggravation de la crise du logement qui portait essentiellement sur les éléments suivants : réduction massive de la production de logements sociaux en regard des près de 3 millions de demandes non satisfaites, nette augmentation des coûts de construction, hausse des taux d'intérêt, instabilité des aides à la rénovation avec la quasi disparition de la prime Rénov, hausse rapide et quasi insupportable des coûts de l'énergie, floraison des logements à but touristique, réduction des dispositifs de soutien à l'accession sociale à la propriété, impact négatif de la RLS ⁽¹⁾, et surtout quasi absence de financement de l'Etat pour le FNAP (Fonds National des Aides à la Pierre), principal levier pour l'ensemble des organismes constructeurs de logements sociaux).



Face à cette réalité anti-sociale et caractéristique d'une politique de désengagement depuis plus de vingt années, tous les acteurs présents au congrès ont soutenu une résolution présentée par l'USH (votée à l'unanimité). Ainsi le mouvement HLM réclame une loi de programmation pour le logement en le dotant de 700 millions d'euros d'autorisations d'engagement pour la construction dès 2026, rappelle que l'Etat doit tenir voire augmenter ses engagements financiers pour le NPNRU (Nouveau Plan National pour la Rénovation Urbaine). Engager fortement l'Etat avec des crédits suffisants pour la rénovation du parc ancien et la réhabilitation énergétique. Corriger les inégalités en développant la mixité sociale sur les quartiers. La question de la tranquillité résidentielle est importante : l'Etat doit assumer sa mission régalienne pour assurer la sécurité des locataires, en étroite concertation avec les bailleurs et les associations de locataires, afin d'éviter les dérives qui : « (...) nourrissent les démagogues et les populistes en dressant une partie de la population contre une autre (...) » (extrait du communiqué). Planifier la politique du logement social pour anticiper et répondre dans la durée aux besoins de la population, c'est-à-dire abandonner la simple annualité actuelle du débat budgétaire.

Enfin, le congrès appelle les élu-es, les acteurs économiques et les habitant-es à s'engager dans la perspective des prochaines élections municipales afin que les candidat-es se saisissent de la question du logement social en tant que levier de la cohésion sociale au moyen d'actions concertées et répondant aux besoins.

Le nouveau mouvement L'APRES doit s'inscrire dans cette perspective de progrès en soutenant les programmes électoraux qui placent la question du logement social en tant que priorité politique aussi bien locale que nationale.

Roger CHAMP

⁽¹⁾ : la Réduction des Loyers de Solioarité, censée compenser la baisse des APL, et qui se traduit par une ponction de 1,5 Mds € par an pour les bailleurs.

Avec ou sans gouvernement, les migrant-es toujours boucs émissaires

L'affaire est entendue : avec Retailleau, ministre (démissionnaire) de l'Intérieur, les migrant-es n'ont qu'à bien se tenir. Ils et elles vivent des épreuves sans fin, rythmées par des mesures conçues pour persuader l'extrême droite que, oui, le ministre (démissionnaire) fait tout ce qu'il peut contre l'Immigration (refusée d'après lui par 90% des Français) :

- Blocage de l'accueil dans les préfectures, dossier à établir en ligne, rendez-vous repoussés indéfiniment. Difficultés importantes pour récupérer des titres de séjours établis : cela se fait en ligne, des dates de rendez-vous sont proposées à une heure déterminée et disparaissent avant même qu'on aie le temps de cliquer dessus.

- Obligations de Quitter le Territoire Français délivrées en grand nombre et en dépit du bon sens.

- Exigences démesurées en matière d'apprentissage du français.
- Menaces sur l'AME (Aide Médicale d'Etat) avec les propos ridicules de Bayrou sur l'accès possible des étrangers à la balnéothérapie.

Le gouvernement, tout démissionnaire qu'il soit, voudrait créer des milliers de sans-papiers qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Et c'est bien le but, développer la rhétorique sans-papiers = délinquants = nécessité urgente de renvoi dans le pays d'origine. Cette ritournelle bien rodée tourne en boucle chez certains medias qui ne connaissent apparemment pas d'autre actualité. Tout récemment, Philippe de Villiers lui même a lancé une pétition contre l'immigration qui aurait été signée par plus d'un million de personnes, nombre difficilement vérifiable. Personne n'aura l'honnêteté élémentaire de préciser que les migrant-es travaillent et paient des impôts bien plus souvent qu'on ne le croit et que l'économie française bénéficie de cette main d'œuvre tellement facile à surexploiter.

Une des conséquences particulièrement dramatique de cette situation, c'est le sans-abrisme qui atteint des proportions effrayantes : dans le Rhône, une estimation chiffre à 14 000 le nombre des sans-abri dans le département.

A Lyon, le Collectif Jamais Sans Toit a installé des familles dans 14 écoles après avoir constaté que des enfants scolarisés vivaient dans la rue. Autre situation terrible : les mineur-es isolé-es étranger-es à Lyon : 280 garçons vivent au campement du Parc des Chartreux, dans des conditions indignes, depuis le mois de janvier. Les douches, installées par la Mairie durant la canicule, risquent d'être démontées pour des raisons financières, et donc les conditions d'hygiène vont encore s'aggraver. En tout, 500 mineur-es isolé-es vivent à Lyon. Une enquête de la Coordination nationale Jeunes Exilés en Danger indique que 3273 mineur-es sont engagé-es dans une procédure pour la reconnaissance de leur minorité. Ils et elles vivent de façon ultra-précaire dans cinq grandes villes essentiellement. Ils et elles sont présumé-es mineur-es tant que le juge pour enfants ne s'est pas prononcé et donc, devraient être pris en charge par les départements (à Lyon, par la Métropole) jusqu'à épuisement de leurs démarches de recours.

Face à aux conditions de vie scandaleuses faites aux migrant-es, la mobilisation ne faiblit pas : les associations et collectifs ne lâcheront rien. Tout récemment un collectif, Le Français pour Toutes et Tous, s'est créé par rapport aux mesures sur l'apprentissage du français par les étranger-es, avec un rassemblement le 4 octobre. Le Collectif Migrants-Réfugiés 69 prépare un rassemblement contre les blocages en Préfecture (15 septembre) et le Collectif Migrants Croix-Rousse continue de se battre aux côtés des mineur-es isolé-es en recours. Pour ne citer que ceux-là. Les collectifs citoyens ont souvent

l'impression de pallier les manquements des institutions. Cependant, il serait faux d'affirmer que les villes et la Métropole sont restées inactives. Des mises à l'abri se sont faites à leur initiative concernant les familles et les mineur-es, exemple : projet récent de 40 places d'hébergement dans le 7^{ème} arrondissement pour ces jeunes par la Ville de Lyon. Reste que la Métropole, dont c'est la compétence, n'envisage plus du tout de loger les mineur-es en recours et de reconnaître la présomption de minorité.

Actuellement, s'agissant du sans-abrisme, l'espoir réside dans un projet regroupant la Métropole, la Ville de Lyon et la Ville de Villeurbanne, porté par une association, le Group,

proposant une « réponse humanitaire » à cette situation désastreuse : l'idée est la mise à disposition par les villes et la Métropole de locaux vacants pour loger les personnes sans-abri. La mise en œuvre du projet, dans des logements assez délabrés, est très lente et laborieuse. Les moyens manquent, manifestement.

On s'étonnera, dans ce tableau, de l'absence criante de la Préfecture. En fait, on peut s'indigner mais pas s'étonner : la Préfecture suit méticuleusement la ligne fixée par le ministre (*allez, encore une fois*) démissionnaire.

Margot Backès-Marx

Ecologie / Santé

La loi PFAS de février 2025 ne suffit pas ! Mobilisation santé - PFAS ce 4 octobre

déclaration des organisations à l'initiative :

Nous citoyen-nes, travailleurs-ses, notamment de la santé et du médico-social, habitant-es riverain-es des sources polluantes, scientifiques, unie-es face à l'ampleur chaque jour davantage étendue du scandale des PFAS sur le plan national, européen et international et cela depuis sa révélation en France par le documentaire "Vert de Rage" au printemps 2022 autour des sites polluants de Pierre-Bénite affirmons :

- que les contaminations environnementales au profit de l'industrie capitaliste doivent cesser.
- le droit des travailleurs-ses à travailler dans un cadre et des conditions de travail sains et sécurisés.
- le droit des populations, notamment les habitant-es riverain-es des sources polluantes, à naître, s'épanouir et vivre dans un environnement sain associant dans sa globalité le droit à l'alimentation, l'eau et l'air par ailleurs exempts de toute contamination ou d'éléments pathogènes ou potentiellement pathogènes.
- le droit de toute personne à la santé qui, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, ne "consiste pas seulement en une absence de maladie" : il est donc urgemment nécessaire de mettre en place résolument une bifurcation écologique dans tous les modes de production et d'échanges afin que l'épidémie de cancer ne soit pas un horizon fatal pour les humains.

Or au sud de Lyon (à Oullins-Pierre-Bénite et dans le couloir de la chimie) et à Rumilly (Haute-Savoie), deux bassins de vie très fortement impactés, il ne s'est rien passé depuis 2022, concrètement et directement pour la santé de celles et ceux qui sont exposés aux PFAS. Pourtant, la contamination de ces territoires est largement documentée et il existe des indices forts sur la contamination et les effets sur la santé des populations locales et des travailleurs-ses. Les effets des PFAS sur la santé font l'objet d'une abondante littérature ; certains ne font plus de doute, comme en témoignent les travaux du Centre International de Recherche sur le Cancer et des Académies américaines des Sciences et de Médecine.

Qui sont les populations exposées ? Celles et ceux qui travaillent sur les sites industriels produisant ou utilisant des PFAS, qui vivent autour de ces sites, qui consomment de l'eau ou une alimentation contaminées ou encore exposées à d'autres vecteurs : aériens ou atmosphériques par exemple, comme cela a été mesuré en 2024/2025 par ATMO AURA. Toutes ces populations, dont des femmes enceintes, des enfants, des nourrissons allaités, des populations particulièrement précaires et proches des sites industriels, demandent concrètement une prise en charge pour leur santé. Pour cela le principe pollueur-payeur prévu dans le Code de l'environnement doit s'appliquer.

Aujourd'hui, l'Etat, les autorités sanitaires et

environnementales ne peuvent plus dire "on ne savait pas" et cela grâce à toutes les investigations journalistiques, aux pressions et luttes citoyennes, associatives, de différentes ONG, syndicales ou politiques mais aussi la littérature scientifique. La dangerosité des PFAS est connue depuis longtemps : rappelons que le scandale des PFAS dans l'affaire *DuPont de Nemours* aux Etats-Unis remonte aux années 1998. De plus, comme l'a montré l'enquête du *Forever Pollution Project* en février 2023, 16 millions d'Européen-es souffrent de pathologies liées aux PFAS, entraînant des dépenses de santé publique entre 52 et 84 milliards d'euros annuels en Europe. Dans ce contexte le devoir de transparence est exigé du gouvernement de ses autorités et agences aux citoyen-nes, aux travailleurs-ses mais aussi aux membres des instances représentatives du personnel dans les lieux de travail.

Certes le cadre législatif français et les directives européennes concernant les PFAS évoluent timidement sous la pression citoyenne, militante, médiatique, syndicale et politique avec les éclairages scientifiques, et nous nous réjouissons de la première étape obtenue grâce à la « loi PFAS » de février 2025. Mais nous ne saurions nous satisfaire de cette étape : il est aujourd'hui nécessaire d'aller vers un cadre législatif et réglementaire beaucoup plus ambitieux. Qui plus est, 7 mois après l'adoption de la « loi PFAS », quand les gouvernements de passage sont pris en flagrant délit d'en réduire la portée dans les textes réglementaires d'application publiés comme c'est le cas actuellement, et cela dans un contexte de régression anti-écologique et anti-sociale généralisée : il est donc d'autant plus urgent de se mobiliser.

Il est également nécessaire d'étudier des alternatives aux PFAS en préservant les emplois de haut niveau social et de qualification à travers, si nécessaire, des plans de reconversion industrielle accompagnée dans le sens d'une véritable transition écologique. Pour cela il est indispensable de converger dans la dénonciation et la lutte contre les chantages à l'emploi et aux délocalisations vers des horizons moins-disants socialement et écologiquement. Afin de se prémunir contre les atteintes à la santé au travail nous revendiquons l'ajout de l'impact des PFAS dans les tableaux des maladies professionnelles.

C'est pourquoi nos organisations associatives, de la société civile écologique et sociale et syndicales appellent à l'unité derrière une même bannière le samedi 4 octobre 2025 au départ de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes de Lyon afin d'y porter, à travers une manifestation que nous voulons festive, les revendications contre les atteintes des PFAS sur la santé publique, environnementale et au travail et manifester jusqu'à la Préfecture du Rhône.

En parallèle nous rappelons notre participation active et notre plein soutien à l'institut éco-citoyen en cours de création et qui

constituera un cadre propice vers une sortie concertée de cette contamination sur un périmètre large.

Signataires : Collectif PFAS contre Terre, USD Santé et Action Sociale CGT du Rhône, UD CGT Rhône, Agir Ensemble pour Rumilly et l'Albanais (AERA), Bien vivre à Pierre-Bénite, Cyclamen Cheran Bauges Environnement, Les Amis de l'île de la Table-Ronde Notre Affaire à Tous - Lyon, Coordination Santé Environnement Rhône Nord, Eau Bien Commun - Lyon Métropole, Scientifiques en Rébellion, Action Justice Climat - Lyon, Greenpeace - Lyon, Générations Futures - Lyon, Ligue des Droits de l'Homme (LDH) Lyon-Confluences, Extinction Rébellion - Rhône, Attac Rhône, Les Soulèvements de la Terre - Rhône, FSU Rhône

Revendications principales :

1. Nous demandons des études d'imprégnation et études épidémiologiques de santé publique, notamment pour les populations du Sud Lyonnais et de Rumilly.
2. Nous demandons une prise en charge immédiate préventive et curative des populations les plus exposées aux PFAS (analyses de sang, suivi clinico-biologique), notamment personnes fragiles, enfants, femmes enceintes et personnes âgées. Ainsi qu'un suivi médical spécifique pour les travailleur·ses exposé·es (salarié·s, agent·es comme sous-traitant·es).
3. Nous demandons la reconnaissance des maladies professionnelles liées aux PFAS: l'ajout au tableau des maladies professionnelles des pathologies causées par l'exposition aux PFAS.
4. Justice pour les dépenses de santé ! Les dépenses de santé publique liées aux PFAS représentent un coût considérables pour la société : pour cela le principe pollueur-payeur, prévu dans le Code de l'environnement, doit s'appliquer.
5. Nous demandons l'ajout d'un volet PFAS dans le Plan Régional Santé Environnement (PRSE).
6. Nous demandons à ce que des recommandations officielles, des seuils sanitaires, ambitieux et contraignants soient émis en France pour suivre les populations exposées aux PFAS.
7. Nous demandons la transparence totale sur les produits chimiques utilisés : les entreprises qui fabriquent ou utilisent des PFAS doivent veiller à fournir une liste exhaustive aux organisations syndicales et aux représentant·es du personnel au regard de leurs prérogatives en terme de santé au travail, une mise à jour des substances utilisées et des sous-produits de dégradations associés, afin de faciliter la recherche de ces molécules dans les analyses sanguines de leurs salarié·es.



la manifestation du 4 octobre

Féminisme

L'IVG, un droit fondamental, un combat contre l'extrême droite

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU COLLECTIF DROITS DES FEMMES 69 - 28 SEPTEMBRE, JOURNÉE MONDIALE POUR LES DROITS À L'IVG :

Le Collectif Droits des Femmes 69 a organisé ce 28 septembre un die-in dans la cour de l'Hôtel-Dieu à la mémoire des 47000 personnes qui meurent chaque année faute d'accès à un avortement sûr.

Le 28 septembre est la journée mondiale pour le droit à l'avortement. Encore aujourd'hui, en 2025, nous devons nous battre, ici et ailleurs, pour que les femmes et les minorités de genre puissent librement disposer de leurs corps. Les droits des femmes et des minorités de genre à disposer de leur corps, le droit à la santé, les droits sexuels et reproductifs sont des droits fondamentaux. Ils concourent à la réalisation pleine et entière de tous les autres droits et à l'émancipation de toutes et tous !

À Lyon, nous nous battons pour que nos services publics, nos centres d'IVG ne soient pas privatisés et transformés en centres commerciaux et hôtels de luxe comme c'est le cas de l'Hôtel-Dieu. Nous nous battons pour choisir librement notre mode d'avortement et pour avoir la garantie que l'IVG se déroule avec une prise en charge respectueuse de nos choix, de nos corps et de qui nous sommes.

Le 8 mars 2024 nous avons obtenu l'inscription de la liberté garantie d'avorter dans la Constitution. Cette victoire est le fruit d'une longue lutte. Mais elle ne suffit pas.

En France, en 2025, la droite au pouvoir continue d'appliquer des lois et décrets mortifères, soutenue par l'extrême droite. Cette même classe politique, a démontré à plusieurs reprises qu'elle n'était pas du côté des femmes, des minorités et des services publics. Prenons l'exemple proche du département de la Drôme qui a voté le 14 avril 2025, la fermeture de 7 centres de santé sexuelle ainsi qu'une baisse de 20% des subventions versées au Planning Familial. Cette politique devient habituelle

en France et creuse encore et toujours les inégalités d'accès aux soins de proximité.

Nous lançons un cri d'alerte pour que nos droits fondamentaux soient respectés.

Nous nous battons et continuerons de nous battre pour faire résonner cette simple phrase : NOS CORPS, NOS CHOIX ! Nous nous battons pour que l'IVG soit un droit européen. Il faut que son accès soit libre, gratuit, sécurisé en Pologne, à Malte, en Autriche, en Italie, en Allemagne, et dans tous les pays ayant interdit et entaché ce droit.

En avril 2024, les plus grandes organisations féministes européennes avaient lancé une initiative citoyenne européenne pour sécuriser, permettre et garantir l'accès à l'IVG à toutes et partout dans l'Union Européenne. Début septembre, fortes d'1 200 000 signatures, nos adèles se sont rendus à Bruxelles et Strasbourg pour déposer cette initiative et montrer qu'une coalition féministe européenne est possible pour faire respecter nos droits fondamentaux à disposer de notre corps et lutter contre les idées mortifères de l'extrême droite !

Pour rappel, chaque année dans le monde, ce sont plus de 45 000 personnes qui meurent en raison d'un accès impossible à des IVG sécurisées libres et gratuites. Les guerres actuelles ont pour conséquence une mortalité encore accrue pour les femmes et toutes les personnes qui ont besoin d'accès aux soins. À Gaza, en Ukraine, au Congo et ailleurs, nous pensons à toutes les femmes et minorités de genre qui meurent dans l'indifférence.

Nous réclamons pour toutes et tous :

- Un accès à un personnel soignant formé, féministe, qui respecte le consentement et la diversité des corps et des situations,

- Un accès à des structures hospitalières et médicales de proximité, où l'on peut bénéficier de soins de manière inconditionnelle, anonyme si on le souhaite, avec de l'écoute et du respect,
- Un accès à l'information et à la contraception libre et gratuite, avec une réelle diversité de méthodes et de choix,
- Des moyens véritablement sanctuarisés pour la formation des personnels de santé, pour l'accompagnement des personnes en demande d'IVG, pour favoriser l'accès à l'information et à l'IVG partout, tout le temps, avec un personnel soignant payé et valorisé à la hauteur de son importance !

Les organisations du CDF 69 sont :

Les Arpenteuses Urbaines, ATTAC 69, Briser le silence, Collectif lesbiennes révolutionnaires, Collectif MeToo Lyon, UD CGT 69, Les Ecologistes, Ensemble, Femme Egalité (Villefranche), Femmes Solidaires, Filactions, FSU 69, Impact, LDH 69, LFI, Nous Toutes, NPA l'Anticapitaliste, Organisation Solidarité Trans, PCF 69, PG, Planning Familial 69, PS 69, Solidaires 69, UCL, VIFFIL.



photo Charles De Lacombe

L'enjeu de l'éducation populaire

L'éducation populaire, c'est avant tout l'ambition de ne pas séparer l'action et l'analyse, de ne pas séparer ceux qui font, ceux qui réfléchissent, et ceux qui décident. C'est en cela que l'éducation populaire est directement liée aux pratiques d'autogestion.

L'éducation populaire, ce n'est pas éduquer le peuple, ce n'est pas apporter la conscience de l'extérieur à des personnes qu'on considérerait comme « à conscientiser », ce sont des dynamiques collectives qui permettent aux dominé-es de développer ensemble une compréhension critique de la société et des origines des inégalités sociales. Il s'agit de se donner les moyens de comprendre le monde pour pouvoir le transformer.

Pour cela, l'éducation populaire nous invite à travailler à partir de nos situations pour les analyser, les comprendre, agir pour les transformer. L'objectif étant de transformer la société, les démarches d'éducation populaire ne sauraient être neutres. L'éducation populaire, ce n'est pas vulgariser des savoirs, fussent-ils émancipateurs. L'objet n'est pas la diffusion de savoirs, mais un moyen de favoriser l'émancipation et l'émergence de mouvements sociaux de transformation sociale portés directement par les personnes et les groupes sociaux qui subissent des mécanismes structurels d'oppression. Pour cela, on va peut-être favoriser l'appropriation des savoirs, mais on va surtout s'attacher à produire nos propres savoirs, que l'on pourra alors croiser avec d'autres savoirs, savants ou issus de l'expérience d'autres personnes et groupes sociaux. Par émancipation, on entend un processus jamais terminé qui se décline conjointement dans deux directions :

- Développer notre compréhension du monde : remettre en question et déconstruire ce qui paraissent être des évidences, des normes, développer une lecture critique de la culture dominante.
- Développer notre capacité à avoir prise sur le monde : dépasser notre auto-censure, développer notre pouvoir d'agir, notre audace, oser, et pour cela, apprendre en faisant, expérimenter, nous autoriser à tenter et donc parfois à échouer.

L'objectif de l'émancipation est de sortir collectivement de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux. L'éducation populaire consiste en des démarches collectives, qui nous amènent à prendre du recul sur les situations insatisfaisantes voire insupportables que nous rencontrons, à les analyser, à travailler ensemble les contradictions qui sont en jeu, à définir les modes d'action pour transformer ces situations.

L'éducation populaire, ce n'est pas une activité d'un après-midi, mais une démarche à long-terme. Elle nous invite à

prendre le contrôle de nos actions, et implique de sortir de notre entre-soi pour aller vers une auto-organisation des personnes et des groupes sociaux qui sont habituellement exclus des cadres de réflexion et de décision. En tant que pratique d'autogestion, les démarches d'éducation populaire ne sont généralement pas mises en place pour elles-mêmes, mais à l'occasion d'autres choses. Car l'action et la lutte ont en elles-mêmes une valeur pédagogique et cela doit nous permettre de créer une culture et des pratiques politiques. Paulo Freire, pédagogue brésilien, connu pour son alphabétisation militante des adultes pauvres, exprime parfaitement la posture d'éducation populaire dans sa phrase « Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les êtres humains s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde ».

La posture d'éducation populaire est une posture d'accompagnement. Il ne s'agit pas de transmettre, et encore moins de convaincre, mais d'accompagner la production d'une pensée critique, en partant de là où en sont les gens, et non pas de là où on voudrait qu'ils en arrivent. L'éducation populaire n'a rien d'une posture avant-gardiste ou prosélyte, mais une invitation à l'autogestion.

A Lyon, les Maisons des Jeunes et de la Culture, les Maisons Pour Tous et les Centres Sociaux sont avec d'autres les principales structures d'éducation populaire. Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale toutes ces maisons ont été soutenues par une évolution significative des subventions de fonctionnement. Ainsi en 2023 l'augmentation des financements ont permis à un certain nombre d'entre elles de faire face à l'inflation conséquente de ces dernières années. Pour autant, la situation économique de certaines d'entre elles demeure fragile et nécessitera sûrement de nouveaux efforts de la part de la puissance publique mais aussi dans la recherche de nouvelles ressources. Cela sera un des enjeux importants des prochaines échéances électorales, notamment municipales dès l'année prochaine.

Jean-Philippe SECHAUD

Lyon : trois artistes victimes d'une violente agression raciste, la culture face à la haine

Vendredi 26 septembre au soir, dans le quartier de la Croix-Rousses à Lyon, trois artistes internationaux invités par la Biennale de la danse – la chanteuse et chorégraphe Dorothee Munyaneza, le musicien Ben LaMar Gay et le poète Julian Knxx – ont été la cible d'une attaque raciste d'une rare violence. Insultes, coups, humiliation : leur seul tort était d'être perçus comme étrangers, noirs, donc illégitimes aux yeux d'agresseurs abreuvés de haine et de ressentiment.

Une soirée qui bascule dans la violence

La soirée devait être consacrée à l'art et au partage. Après une représentation du spectacle Version(s) à la Villa Gillet, qui interroge notamment la transmission de la violence et la vulnérabilité des corps racisés, les trois artistes se rendent dans un bar du quartier pour demander une simple adresse de restaurant ouvert tard. Là, ils tombent sur un groupe d'hommes alcoolisés qui les prennent à partie : « Sale nègre, rentre chez toi ! », « Nous, on aime Trump ! Et vous ? ». L'invective raciste s'accompagne bientôt de coups. Ben LaMar Gay est jeté au sol, Julian Knxx frappé à son tour, tandis que Dorothee Munyaneza hurle à l'aide, en larmes. Personne n'appelle la police. La scène se déroule dans l'indifférence glaçante de témoins passifs. Les trois artistes parviennent à s'enfuir, trouvent refuge dans un VTC, puis finissent aux urgences. Ben LaMar Gay repart avec une attelle à la cheville et une incapacité temporaire de travail.

Quand la haine s'invite dans la ville des Lumières

Cette agression n'est pas un fait divers isolé : elle s'inscrit dans un climat délétère où le racisme, loin d'avoir reculé, se banalise et se revendique à visage découvert. Entendre, en plein cœur de Lyon, capitale des Lumières et du cosmopolitisme, des slogans racistes assortis de références à Donald Trump, n'est pas anodin : c'est le signe d'une contagion idéologique. Le trumpisme, le lepénisme, les discours de haine prolifèrent désormais dans l'espace public français, libérés par les surenchères identitaires et les silences complices d'une partie des élites politiques et médiatiques. La scène est d'autant plus insupportable qu'elle touche des artistes venus porter la voix de la résistance et de la mémoire. Dorothee Munyaneza, née au Rwanda, fait de son art une arme contre l'oubli des génocides, des violences coloniales et sexistes. Ben LaMar Gay, musicien de Chicago, explore les héritages afro-américains et les luttes pour la dignité. Julian Knxx, poète et cinéaste, travaille sur les diasporas noires et les récits de l'exil. Trois trajectoires marquées par la résilience, venues enrichir Lyon de leur talent et de leur présence.

La culture comme rempart, malgré tout

Au lendemain de l'agression, les trois artistes ont trouvé la force de monter à nouveau sur scène. Dorothee Munyaneza s'est produite avec l'écrivain Mohamed Mbougar Sarr pour une rencontre intitulée « Faire place aux corps nouveaux ». L'émotion était palpable. « On parle souvent de la violence faite aux corps racisés ; là, c'était la réalité brute qui s'invitait », témoigne Chloé Siganos, du Centre Pompidou.

Cet acte de résistance artistique est à saluer. Mais il ne saurait occulter la gravité de l'événement : la violence raciste frappe, encore et encore, au cœur de nos villes. Elle vise non seulement des individus, mais aussi ce que leurs corps incarnent : l'ouverture, la diversité, la possibilité de dire autrement le monde.

Une réponse politique et citoyenne nécessaire

Le Maire de Lyon, Grégory Doucet, a réagi en condamnant fermement l'agression et en réaffirmant les valeurs humanistes de la ville. Mais au-delà des mots, il faut des actes : des moyens accrus pour protéger les minorités, un soutien concret aux artistes et aux lieux culturels qui ouvrent des espaces de dialogue, des politiques publiques qui combattent frontalement le racisme et les idéologies d'extrême droite. Car la réalité est là : ce sont les discours de haine qui nourrissent les coups. Ceux qui parlent de « grand remplacement », qui hurlent contre les « wokes » et fantasment des « invasions » ouvrent un boulevard aux agresseurs de Lyon. L'extrême droite avance, et avec elle la banalisation du racisme le plus primaire.

Face à cela, la société doit se tenir aux côtés des victimes. La culture, en particulier, joue un rôle crucial : elle ouvre des brèches, déjoue les stéréotypes, donne une voix à celles et ceux

qu'on voudrait réduire au silence. La Biennale de la danse de Lyon, en maintenant ses spectacles, affirme cette nécessité de résister par l'art.

Ne pas détourner le regard

Ce qui s'est passé à Lyon n'est pas une parenthèse : c'est un révélateur. Le racisme n'est pas un accident, mais un système qui continue d'imprégner nos espaces publics, nos institutions, nos imaginaires. Les artistes agressés vendredi en ont payé le prix, mais combien d'anonymes subissent chaque jour insultes, violences ou humiliations sans que cela n'émeuve les consciences ?

Il est urgent de refuser l'accoutumance. Urgent de rappeler que le racisme n'est pas une opinion, mais un crime. Urgent de soutenir celles et ceux qui, par leur art, leur lutte ou leur simple présence, incarnent une société plurielle et vivante.

À Lyon, ce 26 septembre, la haine a frappé. Mais dès le lendemain, la culture s'est relevée. Et dans ce geste, il y a une leçon : la haine détruit, mais l'art, la mémoire et la solidarité reconstruisent. Encore faut-il que toute la société, et pas seulement quelques artistes courageux, se tienne debout face au racisme.

Philippe CARRY

"Kélé" : enfin, un grand pas en avant vers la régularisation !

Dès qu'il prit connaissance de la décision du jugement du 1^{er} juillet, Kélé et le Collectif de soutien exprimaient leur joie d'avoir obtenu satisfaction dans leur exigence de régularisation de ce jeune homme arrivé à Lyon à l'âge de 15 ans et qui aujourd'hui en a 26. Il a fallu 11 ans de lutte contre un acharnement administratif insupportable que ce jeune homme a dû et su endurer ! C'est un grand pas en avant avec l'attribution d'une carte de séjour vie privée et familiale qui l'autorise à travailler ; décision contre laquelle cette fois-ci la Préfète n'a pas fait appel (contrairement à un appel qui court toujours contre un jugement d'une précédente OQTF de mars 2024, annulée également par le Tribunal Administratif)... Donc ce n'est pas terminé encore, il s'agit d'une carte de séjour d'1 an renouvelable, mais l'espoir d'une régularisation complète est plus que jamais là. Il s'incarne dans cette première carte de séjour en sa possession, dans son embauche en CDI depuis un mois et dans la joie de vivre communicative de Kélé souriant.

Merci à tous les soutiens : citoyen·nes, la famille qui l'a accueilli bénévolement, artistes et gens de culture, associatifs (notamment RESF, la CUM et la LDH), collectifs, syndicats (notamment CGT FSU et Solidaires) et politiques (notamment les députés du NFP du Rhône) sans oublier les membres de RESF-Jeunes et du Collectif de Soutien.

Armand CREUS, parrain républicain de Kélé, membre de son Collectif de Soutien.

COMMUNIQUE Lyon, le 28 août 2025 (extraits)

Nous avons de bonnes nouvelles à partager avec vous : La Préfète n'a pas fait appel du jugement du Tribunal Administratif du 1^{er} juillet qui annule l'OQTF d'avril. Ce jugement donne l'obligation à la Préfecture de délivrer à Kélé un titre de séjour d'1 an renouvelable : une carte de séjour "vie privée et familiale", lui donnant l'autorisation de travailler. (...) Notre Collectif de soutien, qui existe depuis 8 ans, se félicite de ce pas en avant qui en appelle d'autres pour la régularisation définitive de Kélé (...). Nous espérons que Kélé va enfin pouvoir construire sa vie et son avenir paisiblement et sereinement à nos côtés ici à Lyon qui est devenue sa ville. Il est peu probable que l'appel pour le moment toujours en cours contre l'annulation de l'avant-dernière OQTF puisse contrecarrer l'évolution positive en cours. (...) Cette avancée positive pour Kélé nous rappelle à quel point il est nécessaire de rester mobilisé·es contre les OQTF iniques de la Préfecture du Rhône. Nous sommes solidaires de plusieurs autres cas en cours, concernant des jeunes intégré·es depuis de nombreuses années en France recevant de nouvelles OQTF.

Le Collectif de Soutien à Kélé soutenez.kele@gmail.com
Le Collectif RESF Jeunes 69 resfjeunes69@gmail.com

La page des élu·es

Dans ce numéro, nous avons souhaité faire un retour sur les élu·es de L'APRES, en leur demandant de se présenter eux-mêmes et de dire quelques mots de leur délégation actuelle et de l'expérience du mandat qui s'achève.



Laurent BOSETTI
Adjoint au Maire de Lyon (Promotion des services publics – Handicap – Politique funéraire)
Conseiller du 7^e arrondissement

Adjoint au maire à la Ville de Lyon, j'ai demandé à Grégory Doucet en début de mandat de pouvoir défendre une délégation à la « promotion des services publics » qui revêt deux aspects interne et externe : le soutien aux agents municipaux d'une part, la qualité de service d'autre part. Sur le volet interne, et sans détailler les nombreuses avancées

intervenues sur le mandat, je retiendrais deux illustrations très concrètes, à rebours des choix gouvernementaux : la création de plus de 400 postes supplémentaires pour renforcer nos services publics ; la revalorisation du salaire de tous les agents à hauteur de 15 millions d'euros sous le mandat (hors point d'indice) avec un salaire minimum mensuel désormais supérieur aux 1600€ net, conformément au programme national du Nouveau Front Populaire. Sur le volet « usagers », un objectif politique de remettre l'humain au centre de la politique d'accueil après des années de dématérialisation à marche forcée : garantie d'une alternative systématique au numérique, installation d'une médiatrice de la Ville de Lyon, systématisation d'une permanence d'écrivain public dans chaque arrondissement, créations de postes supplémentaires auprès des maires d'arrondissement pour mieux gérer la proximité et la relation aux citoyens...

En cours de mandat, Grégory Doucet m'a confié deux délégations supplémentaires, à savoir le handicap d'une part et la politique funéraire d'autre part. Sur le handicap, mon choix a été de positionner la collectivité dans une logique anti-validiste, c'est-à-dire de dénoncer une structure sociale aujourd'hui pensée par les valides pour les valides. Si des moyens supplémentaires sans précédent ont ainsi été alloués à l'accessibilité bâtementaire, ou encore à l'inclusion des enfants à l'école sur le temps périscolaire, le retard de la collectivité reste encore immense et le « Plan handicap », adopté en 2023, trace un chemin qui reste à poursuivre. Sur le funéraire, j'ai choisi de visibiliser et de politiser une politique publique totalement absente du débat public alors que le « marché de la mort » va bon train pour les grands opérateurs capitalistes. J'ai instauré la première tarification sociale et progressive de France, à l'expérimentation, dans les cimetières de Lyon. En tant que président des pompes funèbres de l'agglomération depuis 2024, j'ai gelé les tarifs des pompes funèbres publiques et travaillé à un positionnement éthique de nos conseillers funéraires pour ne pas être sur une « politique du chiffre » comme les opérateurs privés qui sont adossés à des fonds de pension. Enfin, j'ai ouvert des chantiers sur la transition écologique dans le funéraire avec l'expérimentation d'un carré naturel dans le cimetière de la Guillotière, une offre de funérailles sobre écologiquement et économiquement (« Naturalis ») ou encore un plaidoyer en faveur d'une évolution législative sur la terramation/humusation.



Laurence BOFFET
Vice-Présidente de la Métropole de Lyon
Déléguée à la Politique de concertation - participation citoyenne
membre du groupe MIRS
Conseillère du 1^{er} arrondissement de Lyon
Délégation Solidarités internationales

Intégrant la relation à l'usager, mon mandat a été en premier lieu de faire connaître la collectivité qu'on appelle maintenant Métropole de Lyon, au travers de démarches en ligne ou physique mieux identifiées et plus accessibles au fur et à mesure de la création de nouveaux services publics ou encore en permettant de dialoguer avec les agents publics dans les « rencontres métropolitaines ».

Mais il a été aussi de considérablement développer la participation citoyenne. Celle-ci a pris une véritable place dans toute la métropole. Plus de 70 000 personnes ont participé sur plus de 140 projets et ont apporté plus de 100 000 contributions écrites. Petits aménagements de quartiers ou grands projets ou politiques publiques comme Presqu'île à Vivre, la ZFE, Voies Lyonnaises, PLUH, Plan Climat, la politique de l'eau ont été débattus, commentés, questionnés, critiqués avec les habitant·es du Grand Lyon. La plateforme de participation jeparticipe.grandlyon.com enregistre plus de 1,9 millions de vues et quelques 70 000 téléchargements mais la participation est aussi sur le terrain avec plus de 700 rencontres (réunions, ateliers, dialogue dans la rue, porte-à-porte), 20 000 personnes environ rencontrées et plus de 500 acteurs locaux impliqués. Et c'est aussi des instances dynamiques dans lesquelles plus de 3000 personnes se sont impliquées comme le Conseil de Développement, le Conseil des jeunes collégiens, la Commission Consultative des Services Publics Locaux, l'Assemblée des usagers de l'eau ...



Sylvie FRENILLOT
Adjointe à la mairie du 9^{ème} arrondissement de Lyon, déléguée à la santé et aux solidarités.

En matière de santé le début du mandat a été marqué par la Covid. Pour que les habitant·es de certains quartiers accèdent aux mêmes dispositifs médicaux que sur le reste de la ville, j'ai multiplié des dispositifs « d'aller vers » sur le territoire: centre de vaccination, de dépistage, dons du sang, informations, actions de prévention (diabète, alimentation, obésité...) Comme nationalement, notre ville n'est pas épargnée par la désertification médicale. Pour permettre un accès aux soins pour tous·tes, je me mobilise au quotidien pour accompagner les équipes médicales pluridisciplinaires qui souhaitent s'installer sur l'arrondissement (aide à la recherche de locaux, soutien administratif, financement). Bon nombre d'habitant·es se retrouvent sans médecin traitant ce qui crée une véritable rupture dans la prise en charge médicale des patients.

Mobilisée également pour le lancement et développement de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) dont l'objectif est d'améliorer l'organisation des prises en charge des patients en mettant en oeuvre

des actions de prévention et de promotion de la santé. Autre terrain d'intervention, le conseil local de santé mentale (CLSM) qui permet aux élu·es et aux partenaires de définir une stratégie locale en matière de santé mentale et mettre en oeuvre des actions de prévention adaptées aux réalités de l'arrondissement. Ces actions sont d'autant plus importantes que la situation sociale dégradée développe une grande fragilité en matière de santé mentale et particulièrement chez les jeunes. Ces structures sont des partenaires privilégiés sur lesquels je m'appuie au quotidien.

Sur le terrain de la solidarité, il s'agit de développer une ville inclusive, qui n'exclut personne et qui permet à chacun·e de vivre dignement. Aussi, l'accueil des personnes et familles à la rue est une véritable préoccupation surtout dans un contexte où l'Etat se refuse à prendre ses responsabilités sur ce sujet. Avec l'équipe d'arrondissement, j'ai oeuvré, en lien avec les collectifs lyonnais, à l'organisation de squats (parfois avec le soutien de la Métropole de Lyon via des conventionnements) et pour certains durant plusieurs années. J'assure le suivi et le soutien à l'occupation de certaines écoles qui permettent à des femmes avec enfants d'avoir un toit et de ne pas subir les dangers de la rue. Sur l'arrondissement j'ai mis en place le collectif local des associations de solidarités (CLAS 9^{ème}) qui développe des réflexions et actions autour des questions de solidarité. L'objectif est de créer une synergie entre ces associations pour qu'elles apprennent à se connaître et ainsi renforcer leur efficacité sur notre territoire. Le sujet de l'accès aux droits reste un vrai sujet, il convient de continuer à développer des actions sur le territoire pour que chacun·e puisse accéder aux droits auxquels il et elle peut prétendre.



Philippe CARRY
Adjoint à la Maire du 5^e arrondissement de Lyon

Patrimoines & Mémoire, Nature en ville & Biodiversité

Patrimoine, matrimoine, mémoire et nature en transition : la ville comme héritage durable et inclusif ...

Je suis Philippe Carry, l'horloger de Saint-Paul, adjoint à la Maire du 5^e arrondissement en

charge des Patrimoines, de la mémoire, de la nature en ville et de la biodiversité, des axes parfaitement complémentaires sur le territoire à la fois le plus minéral et le plus végétal de Lyon. Il y a 6 ans, à la suite d'une attaque de mon atelier par l'extrême-droite, je rejoignais les élu.es de la majorité avec passion et persévérance, comme je le fais dans mon métier d'art. Mais être élu n'est pas un travail, comme beaucoup trop de politiques égotistes d'hier (les mêmes qui reviennent) le disent, c'est une mission et la différence est fondamentale : c'est être engagé, à l'écoute et au service des autres, agir pour l'intérêt général - car Lyon n'est pas une entreprise, elle n'est pas à vendre - pour l'humain et le vivant dont nous faisons tous.tes partie.

Je milite pour une ville où les cultures s'inspirent, une ville qui résiste à la haine de l'autre et à la peur, qui cultive ses richesses, son patrimoine, son matrimoine et sa mémoire vivante, vecteurs d'unité, de paix et de reconnaissance réciproque au-delà des origines et des différences. Accepter cette diversité, c'est entrevoir ce que nous partageons, l'héritage qui nous relie, c'est ouvrir les yeux sur notre environnement et sa préservation, l'urgence sociale et climatique, c'est envisager la transition écologique dans une perspective sociale et populaire, faire que la ville reste humaine, ouverte et vivable. De 2020 à 2026, j'ai engagé des actions qui n'avaient jamais été seulement envisagées. Elles sont le fruit d'un travail collectif dont je partage le mérite avec les élu.es, acteurs associatifs et habitant.tes du territoire : des mobilisations citoyennes, des réalisations durables, des actes concrets pour que le patrimoine, l'humain et le vivant fassent battre le cœur des quartiers.

Faire mémoire & Transmettre :

- Actions contre la mainmise du Vieux-Lyon par des groupuscules nationalistes, ses violences et ses réinterprétation de l'histoire
- Dénomination de la Passerelle Pierre Truche, procureur général du procès Barbie
- Valorisation des femmes dans l'espace public

Préserver & Sublimer :

- Travaux emblématiques : Église Saint-Irénée, Palais de Bondy, Musées Gadagne, mise en lumière de la mairie
- 20 677 m² de surfaces végétalisées, 23 125 m² de parcs protégés et de nature sanctuarisés, 1172 arbres plantés, 6 vergers communaux, 48 Jardins de rue, 3 refuges LPO

Cadre de vie & service public :

- 25 rues, espaces publics et aires de jeux créées aménagés
- Maintien de l'accueil en gare Saint-Paul et de la Poste de Saint-Jean

Travaux en cours :

- Jardin du Rosaire, Parc des Balmes, MJC du Vieux-Lyon, résidences d'artistes, ferme urbaine



Thibaud ROCHE
Conseiller du 3^e arrondissement de Lyon,
Politique de la ville et lutte contre les discriminations

Lors de ce mandat j'ai eu la chance d'avoir comme délégations la politique de la ville, l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations.

Des délégations passionnantes qui passe beaucoup par un lien fort avec le monde associatif. En ce qui concerne la politique de la ville, dans le 3^{ème} arrondissement, il n'y a qu'un seul quartier prioritaire, celui de Moncey, au cœur de la Guillotière. Il s'agit de ces quartiers anciens que l'on retrouve dans les grandes villes, d'abord des faubourgs, aujourd'hui des centre villes, mais qui ont gardé une tradition d'accueil populaire. Cela se traduit par la présence de nombreuses associations, des commerces et aussi par un fort attachement des habitant-es et plus largement des usager-es du secteur.

Nos objectifs ont été de maintenir une offre d'accès aux droits à la hauteur des enjeux, le contexte actuel a fait exploser la demande et la dématérialisation n'aide pas, la fracture numérique n'améliore pas la fracture sociale. Nous avons travaillé également au maintien d'une épicerie sociale au cœur du quartier pour que les habitant-es puissent continuer à avoir accès à des produits de premières nécessité. Et enfin nous avons entamé l'immense travail à fournir pour améliorer l'habitat en rétablissant le lien entre les bailleurs sociaux et les locataires, il conviendra dans les prochaines années de pouvoir aller au delà du logement social afin de lutter aussi contre les marchands de sommeil.

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations, je souhaitais faire des actions qui aient vraiment du sens et pas simplement de l'affichage même si cela est également nécessaire. Nous avons mis en place une sensibilisation sur la transidentité pour l'ensemble des agents de la Mairie du 3^{ème}. Les discriminations existent aussi face à l'histoire et aux mémoires, nous sommes fiers de pouvoir accueillir une stèle à la mémoire des victimes de la répression des mouvements pacifistes pour l'indépendance algérienne sur notre arrondissement.



Marc GIOUSE
conseiller municipal de Villeurbanne

J'étais "vient ensuite" sur la liste d'union de la gauche et des Écologistes, en 2020 à Villeurbanne. J'ai été appelé en février 2023 suite à la démission d'un conseiller. Conseiller municipal sans délégation, j'ai contribué au travail du groupe VIE (Villeurbanne Insoumise Ensemble), en particulier dans deux domaines :

Vivre dans une ville apaisée.

Articulation de la politique municipale autour du triptyque " Attention et aide aux plus vulnérables- Prévention- Répression".

Au cours du mandat 20-26 , la surveillance vidéo et la répression qu'elle est censée faciliter ont été privilégiés. Nous avons dit notre désaccord avec cette orientation et l'avons exprimé sur la fin du mandat par des votes négatifs.

- Nous souhaitons notamment la création de postes de médiateurs/trices dans tous les quartiers où le besoin est repéré. Nous proposons qu'ils travaillent en lien direct avec les conseils de quartier pour inventer avec les habitant-es une politique de réappropriation de l'espace public là où cela est nécessaire.
- Organiser en début de mandat une convention citoyenne sur les besoins de la jeunesse villeurbannaise.
- La police municipale doit devenir, grâce à une formation permanente adéquate, une véritable police de proximité (îlotiers) présente dans les quartiers.
- La présence et l'action de la police nationale doit être renforcée (gardiens de la paix+ enquêteurs). Pour cela, la municipalité devra prendre l'initiative d'actions de revendication publique et spectaculaire en direction de l'État, dans laquelle elle devra entraîner une partie de la population

Démocratie active - implication citoyenne

Au cours du mandat actuel la politique dite de "démocratie participative" a été décevante (conseil de quartier et assemblée citoyenne peu fréquentés et ne représentant pas toute la diversité de la population villeurbannaise).

Il faudrait renforcer les pouvoirs des conseils de quartier et de l'assemblée citoyenne en prévoyant notamment que leurs enquêtes, études et préconisations puissent se conclure par des délibérations soumises au vote du conseil municipal. Et prévoir une utilisation plus systématique d'outils comme la convention citoyenne, le forum citoyen et le référendum d'initiative locale.

Gaza : génocide, écocide et futuricide ?

A première vue, il peut sembler inapproprié, voire déplacé, d'aborder les enjeux écologiques alors qu'un génocide se déroule actuellement à Gaza. Mais il ne s'agit pas seulement d'un génocide ; on assiste également à un écocide, voire à ce que certain-es décrivent comme un holocauste, c'est-à-dire l'anéantissement délibéré d'un tissu social et écologique dans son intégralité. La bande de Gaza est jonchée de plus de 40 millions de tonnes de débris et de matériaux dangereux, qui recouvrent pour la plupart des restes de corps humains. Au début de l'année 2024, une grande partie des terres agricoles de Gaza était déjà ravagée, après que les vergers, les serres et les cultures de subsistance ont été anéantis par les bombardements incessants. Les oliveraies et les fermes ne sont plus qu'un tas de terre et de poussière, les munitions et les toxines contaminent les sols et les eaux souterraines (1), tandis que l'eau de mer au large de Gaza est saturée d'eaux usées et de déchets, après qu'Israël a coupé l'alimentation en électricité et détruit les stations d'épuration.

La destruction des écosystèmes opérée par Israël est en lien direct avec la violence coloniale que l'État hébreu déploie en Palestine, et qui a atteint son paroxysme avec le génocide en cours.

La vulnérabilité de la population palestinienne face au changement climatique doit être comprise dans le contexte de la violence coloniale qu'elle subit depuis un siècle : occupation, apartheid, dépossession, déplacements de populations, oppression systémique et génocide.

L'eau fait partie des ressources qu'Israël accapare en Palestine. Par exemple, à la suite de l'occupation par Israël de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 1967, le pompage des eaux du Jourdain s'est intensifié. Aujourd'hui, le fleuve n'est plus qu'un ruisseau pollué par les déchets et les eaux usées, en particulier sa section en aval.

Dans les territoires occupés, 600 000 colons israélien-nes illégaux utilisent six fois plus d'eau que les 3 millions de Palestinien-nes.

À Gaza, les colonisateur-trices sont engagé-es depuis longtemps dans un processus de désertification en transformant des terres agricoles autrefois fertiles en un espace aride et désolé, amputé de sa végétation.



Une oliveraie dévastée après une déforestation totale à Gaza

Les crimes commis par Israël à Gaza peuvent donc désormais être qualifiés d'écocide. (2)

L'écocide perpétré par Israël à Gaza s'étend jusqu'à la mer et au-delà, la côte méditerranéenne étant désormais saturée d'eaux usées et de déchets. Après qu'Israël a coupé l'approvisionnement en carburant de Gaza après le 7 octobre, les coupures d'électricité ont empêché le pompage des eaux usées vers les stations d'épuration, et 100 000 m³ par jour d'eaux usées ont été déversés dans la Méditerranée. Outre la destruction des infrastructures sanitaires, les attaques contre les hôpitaux et le personnel de santé, et les restrictions sévères imposées à l'entrée de fournitures médicales sur le territoire, cette situation a créé les conditions « parfaites » propices à l'apparition de maladies infectieuses, telles que le choléra, et à la résurgence de maladies autrefois éradiquées par la vaccination, comme la polio..

La longue liste des destructions permettent d'affirmer que les attaques répétées d'Israël contre les écosystèmes à Gaza ont rendu le territoire invivable : un véritable futuricide.

(1) Depuis 2014, les agriculteurs palestiniens du périmètre de Gaza voient leurs cultures aspergées d'herbicides aéroportés et régulièrement rasées au bulldozer, et sont eux-mêmes confrontés aux tirs de snipers des forces d'occupation israéliennes.

(2) Voir le dossier publié dans la revue Palestine Solidarité N°90 – octobre 2024 : L'écocide, une pratique génocidaire systématique

Roger CHAMP

Soutien à l'Ukraine résistante

Le Collectif 69 de soutien au peuple ukrainien qui existe depuis avril 2022 a réussi des initiatives d'information et de soutien importantes qu'il s'agit de poursuivre et d'élargir :

- Association à l'opération solidaire des "ambulances mitraillées" relayée ici par *Lyon Ukraine*
- "Semaine pour l'Ukraine" du 22 au 28 février 2025 à la Mairie du 1^{er} arrondissement
- Rassemblement du 3 mars Place de la République après l'humiliation de l'Ukraine par Trump
- Présence du Collectif à la manifestation du 8 mars pour les Droits des Femmes avec prise de parole et la banderole « Retrait des troupes russes/Solidarité avec le peuple ukrainien ».
- Rassemblement du 5 avril Place de la Comédie pour dénoncer le massacre de civils
- Présence du Collectif et diffusion de flyers au cinéma *les Alizés* de Bron
- intervention lors de la manifestation du 1^{er} mai avec banderole et distribution de flyers
- Communiqué sur le 8 mai à Vénissieux dénonçant l'instrumentalisation par des pro-Poutine de la victoire de 1945 contre le nazisme
- Information sur le vol et la déportation en Russie d'enfants

ukrainiens le 1/06 quai Saint Antoine

- Participation le 24 août à la manifestation et au rassemblement pour fêter la date anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine et en soutien à la résistance à l'invasion des troupes de Poutine et aux 10 ans d'occupation illégale de la Crimée et du Donbass
Sans compter les interventions individuelles ou d'organisations membres du Collectif en solidarité avec l'Ukraine le 4 mars à Radio Brume, le 16 mai à la projection du documentaire sur Lviv salle Paty à Lyon 8^e, le 17 mai à la Fête de l'Europe, le 20 mai à la Villa Gillet (Écrivains "Génération Ukraine") et beaucoup d'autres manifestations.

De la guerre et de la paix en Europe

Nous sommes entrés dans un moment historique de tensions et de confusions où l'exigence de Paix qui s'intensifie coïncide avec une intensification des guerres. En particulier de la guerre d'agression contre le peuple palestinien, jusqu'au génocide à Gaza par le gouvernement d'extrême-droite d'Israël. Mais il y a aussi l'intensification par le gouvernement néo-fasciste russe de la guerre contre le peuple ukrainien, avec des menaces et aussi des incidents de plus en plus explicites par Poutine et ses affidés contre l'Europe. L'attitude du populiste fascisant Trump, avec des discours aussi incohérents que dangereux vis à vis de

la Russie, est un encouragement pour Poutine à continuer la guerre car Trump a démontré qu'en réalité il soutenait toutes les conditions de paix de Poutine (annexion des territoires occupés, refus des sanctions, élimination politique de Zelenski, désarmement de la future Ukraine ...) C'est pourquoi l'Ukraine subit toujours des bombardements massifs des villes et infrastructures essentielles qui atteignent la population civile avec grignotage très lent des territoires sur le front est, à un prix humain énorme de soldats inexpérimentés venant des Républiques de l'Est de la Russie qui vont au combat pour gagner de l'argent et servent de « chair à canon ». Mais ces offensives se font aussi au prix de pertes de soldats ukrainien-nes, quatre fois moins nombreux. L'Ukraine démontre sa capacité à se défendre (exemples : en détruisant 1/3 des bombardiers stratégiques russes et des infrastructures essentielles pour la Russie en Crimée occupée, la destruction des 2/3 de la flotte russe en Crimée ou en touchant les dépôts pétroliers). Mais elle a plus que jamais besoin de soutien armé et non armé.

Ces questions de guerre et de paix, de défense légitime de l'Ukraine et des peuples européens, donc aussi de réarmement et de militarisation des États et des sociétés dont profitent nombre de « marchands de canons », et les gouvernements libéraux avec leurs « États Forts » pour remettre en cause "l'État social" en réduisant les budgets sociaux, sont redoutables. Nous y reviendrons car il faut en discuter et y répondre dans la gauche de transformation. D'autant que certains "pacifistes" refusent aussi au nom du refus de la guerre l'envoi d'armes défensives à l'Ukraine, et opposent « diplomatie » et « autodéfense légitime » du peuple, entravant le peuple ukrainien dans sa défense et son droit à chasser l'agresseur russe de son territoire. Ils font ainsi objectivement le jeu de Poutine. De même pour les "campistes" à gauche qui considèrent que c'est l'Otan qui, par l'Ukraine interposée, à agressé la Russie et que le seul impérialisme qu'il faut combattre est l'impérialisme américain. Ils deviennent très conciliants avec les autres impérialismes qu'il faut aussi combattre comme l'impérialisme russe.

Armand CREUS, Gilbert DUMAS

Notes : Le Collectif 69 de soutien au peuple ukrainien à notre connaissance est le seul cadre local fédérateur d'associations, partis et syndicats sur une base cohérente, claire et assumée de solidarité avec le peuple ukrainien.

Cf sa plate-forme sur le site <https://collectif-ukraine-69.jimdosite.com/>

Le Collectif inclue en son sein des organisations et associations (Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement pour une Alternative Non-violente, Association Européenne de l'Éducation AURA, Comité pour une Syrie libre et démocratique, Comité Ukraine 33, DAR- Artistes pour l'Ukraine, Bel'Art Association culturelle biélorusse, Solidaires, FSU, Émancipation, L'Après, Nouveau parti anticapitaliste NPA/A, Place Publique, Génération.s, EELV Lyon) dont certaines sont membres nationalement du RESU (Réseau Européen de Solidarité avec l'Ukraine - dont l'APRES est partie prenante).

INITIATIVES CULTURELLES DE SOLIDARITE

A l'initiative de « Lyon Ukraine » :

• Vendredi 10/10 à 20h : Film « KHERSON HUMAN SAFARI » Espace Samuel Paty, 18 rue Benoit Bernard - Lyon 8°

• Dimanche 12/10 à 15h : SPECTACLE GIRAFFEMONS rencontre avec des marionnettistes ukrainiens avec Oxana Dimitieva metteuse en scène Musée Gadagne, Lyon 5°

• Du 11 au 14 octobre au TNP : AMADOCA de Sofia Andrukovytch

histoire d'un soldat ukrainien qui a perdu la mémoire et d'une femme qui semble être son épouse qui l'aide à retrouver la mémoire de la guerre et de son histoire en Ukraine .

• Samedi 18 octobre à 16h30 : débat avec Anna Colin Lebedev

RASSEMBLEMENT A L'INITIATIVE DU COLLECTIF 69 DE SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Samedi 11 Octobre, 10h30 - 12h30

« TROUPES RUSSSES HORS D'UKRAINE, SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN » - distribution de flyers

Place de la Comédie, Lyon 1^{er}

Vie du mouvement

Le processus de construction d'une organisation commune d'ENSEMBLE! avec L'APRÈS officialisé le 5 septembre !



La conférence de presse – tenue le vendredi 5 septembre dans les locaux d'ENSEMBLE! à Bagnole – a officialisé le processus de construction d'une organisation commune avec L'APRÈS.

Étaient présentes : Clémentine Autain (Députée de Seine-St-Denis), Laurence Boffet (vice-présidente de la Métropole de Lyon, ex-porte-parole d'ENSEMBLE!), Hendrik Davi (Député des Bouches-du-Rhône), Jean-François Pellissier (ex-porte-parole d'ENSEMBLE!), Danielle Simonnet (Députée de Paris).

Cette conférence de presse donne l'occasion d'un coup de rétroviseur sur les derniers mois. Au congrès de L'APRÈS, le 22 juin, un moment politique spécial entre nos porte-paroles respectifs avait annoncé la décision de faire « ensemble » une organisation commune. Nos organisations étaient à la fois dissemblables et complémentaires, comme l'ont montré les échanges nombreux depuis l'été 2024. Chaque composante

apporte son savoir-faire particulier et sa culture. D'un côté, une plus grande expérience du champ politique, des batailles parlementaires, des médias. De l'autre, une expérience plus longue des luttes de terrain, du temps long de la démocratie collective. Un alliage solide doit être formé ! Car le but stratégique est commun : aider au renversement de la domination du néolibéralisme et bloquer la montée du RN. Le processus était enclenché depuis le 22 juin, mais les procédures de validation respectives en plein juillet ont été différentes : rapides pour L'APRÈS grâce à une consultation numérique, plus lentes pour ENSEMBLE! avec des réunions de débat.

La décision politique, de part et d'autre, est un acte important, mais sa concrétisation est plus étirée, en raison de l'été, de la participation progressive aux instances politiques, des prises de contacts humaines dans les « collectifs » ou sections locales, dans les groupes de réflexions thématiques, et dans la préparation des Journées d'été les 29 et 30 août (à Châteaudun), qui furent un succès politique.

Un coup de tonnerre politique

Mais ce schéma initial a été bouleversé par le « coup de tonnerre politique » des annonces de Bayrou des 15 juillet puis du 1^{er} septembre (demande de confiance à l'Assemblée). Elles ont chamboulé les plannings. C'est en quelque sorte une « deuxième dissolution », celle du pacte social et de biens communs, que le couple exécutif Bayrou-Macron a voulu asséner au pays. Ce qui pose la question à laquelle personne ou aucune organisation ne peut se dérober : quel gouvernement pour quelle politique ? Et immédiatement après : quel rapport de force dans la société ?

Un mouvement d'opinion, voire un raz de marée politique de colère s'est répandu avec les premières annonces. « Bloquons Tout », d'abord avec une tonalité souverainiste, mais vite recouverte par de premières assemblées populaires. Et le mot d'ordre « Indignons-nous » a inondé les réseaux sociaux. L'APRÈS a embrayé rapidement dans le soutien à l'Appel du 10 septembre, en signant une tribune publiée dans Regards, avec des syndicalistes, des associatifs, des élu-es. Le texte d'appel a été un peu modifié en valorisant la nécessité du soutien syndical et de toutes les autres formes collectives de luttes. L'Intersyndicale a, elle-même, accéléré sa réunion de rentrée. Le rapport de force social est donc en construction. Le débat public submerge le narratif dramatisant expliquant une « dette » accumulée par « un pays qui ne travaille pas assez ». Mais Bayrou a compris que ce pays-là n'était pas avec lui. Il a préféré déguerpir.

Les journées d'été de Châteaudun

Aux Journées d'été de Châteaudun (29 et 30 août), un atelier « social » (avec Laurence Boffet et Gérard Filoche), a restitué la puissance historique du salariat et de ses conquêtes en matière de Sécurité sociale, de salaire socialisé, de services publics, de pouvoir sur la richesse. Myriam Lebki, du bureau confédéral CGT, y a participé. Elle a décrit les débats en cours dans la CGT, sur le 10 septembre, sur l'unité syndicale, sur l'annonce du 18 septembre décidée la veille. Les questions industrielles et de lutte contre les licenciements ont fait l'objet d'un atelier avec les syndicalistes d'Arcelor-Mittal, expliquant le projet d'une loi de nationalisation. Le débat a évoqué le fait qu'une telle loi puisse s'accompagner d'une auto-organisation démocratique des salarié-es, et poser la question du type d'énergie nécessaire (débat sur les renouvelables et le nucléaire). Châteaudun a été aussi l'occasion d'une rencontre présentielle en soirée entre 150 à 200 militant-es de L'APRÈS. La question d'un gouvernement du Nouveau Front populaire est sur la table et L'APRÈS doit s'impliquer dans ce débat. Nous avons évoqué la construction d'un projet politique qui ne se limite pas aux institutions, au gouvernement, mais inclut les collectifs citoyens du NFP, les Victoires populaires, les signataires de l'Appel Regards. Il est en effet essentiel, dans le maelstrom qui s'annonce (10 septembre, 18 septembre, et les suites...), que se structure la dimension politique de l'action sociale et citoyenne. La réponse ne peut venir uniquement « d'en haut », mais doit se construire « par le bas » aussi.

Renforcer le bloc fédératif : L'APRÈS, DEBOUT !, Génération-s

Les Journées d'été de Châteaudun ont été préparées par les trois organisations, apparaissant comme une fédération possible. Nous étions plus de 1 000, mais 1 000 autres se sont joints au meeting retransmis, où la diversité du NFP s'est fait entendre. Clémentine

Autain a pu dire que ces trois forces pourraient n'en faire qu'une, « si cela ne tenait qu'à elle ». Les trois organisations ont préparé aussi une Fête de l'Humanité commune, un grand moment d'unité et de propositions.

L'APRÈS devient officiellement « L'Alliance pour une République écologique et sociale ».

Le logo exprimera en plus une dynamique d'élargissement : « Ensemble pour l'unité ». Le souci de cette dynamique a été souligné par Danielle Simonnet et Clémentine Autain, qui a rappelé son propre historique militant. Le Parlement de L'APRÈS le 4 octobre doit confirmer ce choix. Ainsi le projet initial d'ENSEMBLE! depuis 2013 se trouve souligné.

Préparer une alternative majoritaire

Avec DEBOUT !, avec Génération-s et tous « Les Unitaires » se forme un levier pour préparer une alternative majoritaire. Une dissolution est possible. Le drame serait que le NFP de 2024 agisse en ordre dispersé. La résistance au dépassement des postures hégémoniques anciennes ou l'ego de personnalités sûres de leur génie propre est un mal profond qui gangrène la gauche et l'écologie politique depuis trop longtemps. Nous fêtons cette année les 25 ans de la victoire contre le TCE en 2005, et les 30 ans du grand mouvement de décembre 1995. Dans chacune de ces dates, c'est l'image du *tous ensemble* qui est restée imprimée dans les têtes. L'unité des sigles ne suffit pas, mais quand elle est sincère, elle produit de la radicalité et renverse les petits calculs. Il y a besoin de toutes les énergies, et de parler à tout le monde à gauche.

La conférence de presse du 5 septembre a été l'occasion d'évoquer cette double nécessité : le Nouveau Front populaire doit d'abord s'unifier et n'exclure personne à priori. La division à gauche est le rêve de Macron depuis le 9 juin 2024. Il a été rappelé (par Hendrik Davi) que le NFP a un projet antagonique à celui du « Bloc central » et bien sûr au RN, mais qu'il n'a pas la majorité absolue. Il doit revendiquer de former un gouvernement, et proposer de bâtir des majorités texte par texte, comme l'expliquait Lucie Castets en 2024, et comme cela s'est déjà produit depuis (par exemple pour la taxe Zucman, ou le rejet majoritaire à l'Assemblée de la loi retraite, le 5 juin dernier). Mais cela ne saurait suffire. Il est absolument nécessaire que le monde social, le monde du travail, trouvent le moyen d'exprimer une cohérence politique collective avec les associations de la « société civile » organisée, comme le rappelle aussi Lucie Castets. L'APRÈS doit soutenir cette stratégie marchant sur deux jambes. L'accord général existe sur ce plan. Il doit passer à la pratique.

Article extrait du site national d'Ensemble !

L'alliance L'APRES se construit dans le Grand Lyon et le Rhône

Dès la fin de l'été, les dispositions ont été prises pour réussir dans le Grand Lyon et le Rhône la construction de la nouvelle alliance, à partir des groupes pré-existants de L'Après et d'Ensemble!

Une AG commune des adhérent-es s'est tenue le 8 septembre, discutant des urgences posées par la situation politique et sociale de cette rentrée, et des bases de l'organisation à mettre en place. Au delà de la Section territoriale du Rhône, l'accent est mis sur la mise en place de comités locaux, plus à même d'agir dans la proximité et de suivre les prochaines élections municipales. D'ores et déjà, trois comités locaux ont été mis en place et se sont réunis : Lyon, Villeurbanne, Est Lyonnais. D'autres devraient suivre. Une Equipe d'Animation provisoire se réunit chaque semaine, devant se transformer en une Coordination Départementale paritaire et représentative des différents territoires.

Une représentation de 4 membres participe à la 1^{ère} réunion du Parlement de L'APRES le 4 octobre, ce Parlement étant l'instance de représentation démocratique de toutes les sections du mouvement, définissant la politique nationale de L'APRES. Ces représentant-es du Rhône au Parlement sont Charles de Lacombe, Charlène Servanton, Armand Creus, en attente de la désignation d'une 2^e femme, avec la possibilité de tourner avec Jean-Philippe Sechaud et Bertrand Gueguen. Charles de Lacombe a été élu au Bureau du Parlement. Lyon et le Rhône sont par ailleurs bien présents à l'exécutif national, la CEN, au travers de Laurence Boffet, Jean-Vincent Jéhanno, et Denise Milbergue.

Par ailleurs, nous poursuivons bien entendu la coordination avec nos partenaires de Génération-S et Debout ! (mouvement créé par François Ruffin), une coordination permanente que nous avons mise en place bien antérieurement. C'est au niveau de cette coordination, "arc unitaire" du Nouveau Front Populaire, que

nous travaillons sur la préparation des élections municipales et métropolitaines, à la fois sur les questions programmatiques (plusieurs ateliers se sont tenus avant l'été et depuis) et sur les négociations avec nos partenaires du NFP.

Alain TOULERON



banderole commune des Unitaires dans les manifestations du 18 septembre et du 2 octobre